## Chômage dans l'industrie minière

C'est avec intérêt que j'ai noté que le premier ministre (M. Trudeau) a dit en 1974, par pure coïncidence peut-être, au beau milieu d'une campagne électorale:

Les ressources naturelles sont à la fois le fondement historique et moderne de la prospérité du Canada.

Voilà ce que le premier ministre a dit dans un discours qu'il a prononcé à Sault-Sainte-Marie en juin 1974. Il a poursuivi en affirmant que les ressources naturelles «constituaient un tremplin vers le développement industriel soutenu du Canada».

Ce que le premier ministre aurait dû dire en 1974, et ce qu'il devrait dire maintenant, quelque trois ans plus tard, c'est qu'à cause de la mauvaise gestion de l'économie canadienne par le parti libéral, au lieu d'être un tremplin vers la prospérité, le secteur des ressources naturelles ou des minerais a énormément périclité. Les mineurs canadiens en sont presque rendus au point où, de désespoir d'être mis à pied, ils se jetteront dans leurs puits.

Ce que nous récoltons maintenant, ce sont les conséquences des théories économiques de C. D. Howe et de sa politique en matière de ressources naturelles, et ce à un moment où les familles des travailleurs canadiens en particulier subissent les contrecoups de cette politique peu judicieuse adoptée à la fin des années 40, mise en œuvre au début des années 50 et reprise éternellement par les ministres de l'Industrie et du Commerce, de l'Énergie, des Mines et des Ressources et des Finances, les uns après les autres. Ils s'en sont tous tenus à la thèse de C. D. Howe.

Quelle est l'essence de cette politique, et quelle a été la pensée directrice des libéraux au cours des quelques dernières décennies? Le fondement de cette politique est le suivant. En premier lieu, il faut accueillir à bras ouverts les capitaux étrangers parce que l'investissement étranger doit être encouragé. Peu importe de quel pays il s'agit, les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne ou l'Allemagne. Voilà le premier outil à utiliser, l'investissement étranger, pour s'assurer la mainmise et le contrôle des sociétés d'exploitation des ressources naturelles.

Deuxièmement et dans le même ordre d'idées, nous devons encourager ces sociétés, une fois qu'elles ont mis la main sur nos ressources, qu'elles soient étrangères ou canadiennes, à exporter les matières premières. En somme, c'est effectivement ce qui se passe dans l'économie canadienne depuis trois décennies.

Comment cette politique appliquée il y a un certain nombre d'années par C.D. Howe a-t-elle influé sur la prospérité économique des Canadiens? Permettez-moi de formuler les conclusions. Nous avons de très rares emplois dans le domaine de la transformation. La transformation, ou secteur secondaire, offre peu d'emplois au Canada.

Les données statistiques sont vraiment inquiétantes. Depuis deux décennies et demie, le nombre d'emplois dans ce secteur diminue constamment, alors que selon moi, il devrait augmenter. En 1950, seulement 15 p. 100 de nos minéraux étaient exportés sous forme brute. A l'heure actuelle, cette proportion est de 40 p. 100, c'est-à-dire une hausse de plus de 300 p. 100 depuis 1950. Cela signifie qu'on envoie les matières premières à l'étranger et que c'est dans d'autres pays dont les économies sont axées sur les ressources que se créent les emplois. Au lieu des Canadiens, ce sont les Américains, les Japonais, les Suédois et que sais-je qui en profitent. C'est une tendance qui n'est pas d'hier et qui va en s'accentuant.

## • (1522)

La conséquence inévitable de cette prospérité étayée sur l'exportation de nos matières premières non transformées, c'est que ce sont les sociétés multinationales qui décident de la mise en valeur de nos ressources. Presque toutes les compagnies qui ont la mainmise sur le secteur des ressources sont des multinationales. Je ne fais pas de distinction entre les sociétés multinationales canadiennes et les sociétés multinationales américaines. Elle recherchent toutes les deux leurs intérêts financiers globaux et n'ont essentiellement pas de respect pour leurs pays d'origine. Cela ne fait pas de différence qu'il s'agisse de multinationales américaines ou canadiennes.

Cela fait que ces compagnies investissent une très forte proportion de leurs profits à l'étranger plutôt qu'au Canada. Je veux parler des profits réalisés grâce au labeur de populations minières canadiennes de l'Ontario, du Manitoba, de la Colombie-Britannique ou du Québec. Au lieu d'être investis au Canada de façon à créer des emplois pour les Canadiens, ces profits quittent le pays pour d'autres cieux.

Nous constatons une sortie nette de capitaux d'investissement depuis 1973. Nous avons exporté plus de capitaux d'investissement que nous n'en avons importé. Cette tendance s'accentue, loin de fléchir.

J'espérais que le ministre des Finances (M. Chrétien) profiterait des erreurs de ses prédécesseurs mais, au lieu d'apprendre, il fait comme eux. Le gouvernement offre une aide financière aux multinationales américaines et canadiennes, et elles s'en servent pour investir à l'étranger plutôt qu'ici. Ce sont les résultats de cette façon d'agir qui a commencé avec C. D. Howe et qui s'est poursuivie depuis plusieurs décennies. Je tiens à vous montrer à quel point cette pratique s'est révélée nocive pour le Canada et pourquoi on doit y mettre fin.

Je voudrais faire porter mon argument sur cinq sociétés multinationales canadiennes. La foi naïve du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Gillespie), qui estime que la seule chose à faire est de développer nos sociétés multinationales canadiennes pour surmonter nos graves problèmes économiques, est en fait pure illusion. Les problèmes auxquels nous avons dû faire face au cours des dernières années parce que notre économie est dominée par des intérêts étrangers se répètent aujourd'hui, alors que nous développons effectivement nos propres multinationales qui fonctionnent d'ailleurs de la même façon que les multinationales américaines, allemandes ou celles d'autres pays encore.

Le fait qu'elles soient possédées par des intérêts canadiens ne constitue pas en soi une garantie suffisante que les sociétés multinationales travaillant dans les différents secteurs canadiens des ressources naturelles se livreront à des activités conformes aux intérêts à long terme des Canadiens. Je pourrais vous donner toute une liste de multinationales étrangères et vous décrire leurs répercussions sur l'activité économique de notre pays, mais je m'en tiendrai à celles qui sont détenues par des intérêts canadiens.

L'Alcan est l'une des plus grandes sociétés mondiales, et elle est possédée et contrôlée par des intérêts canadiens. Les profits de cette société ont atteint 138.8 millions de dollars en 1977, ce qui constitue une augmentation de 560 p. 100 par rapport à l'année précédente. Pas si mal pour cette pauvre petite Alcan! Elle doit au Canada 180 millions en impôts différés. Il y a à peine quatre semaines, elle a reçu 11 millions grâce au mini-